



COMPTE RENDU CTSD 1er degré du 13 juin 2017

* Présents : SG, Mme GARLIN, Mme Peyregne et Messonnier, 2 SE-UNSA, 3 SGEN-CFDT, 3 SNUipp-FSU, 1 CGT Educ'action.

* Déclarations liminaires des syndicats

Déclaration orale du Sgen : deux demandes d'ouvertures pour la rentrée (Salles Adour, ...). Aurait souhaité que soit arrêtée une section bilingue pour Séméac. Les PDMQDC seront remplacés par des postes dédoublement CP en REP+ dans le 31. Qu'en est-il pour les REP du 65 ?

Déclaration orale du SE-Unsa : a-t-on des éléments sur les rythmes dans le département ? Point sur la fin de la convention rurale ?

Approbation du CR du CTSD précédent.

1. Horaires des écoles

Projet d'arrêté : certaines communes ont demandé quand la possibilité de modifier les horaires sera mise en place. Mme Fassi répond que cela sera traité comme une dérogation : il faut un consensus entre la communauté éducative, donc l'avis du conseil d'école et celui de la mairie (si elle a la compétence scolaire). C'est le DASEN qui décide à la fin. Il y aura une fiche navette (commune, conseil d'école, IEN). Il pourra y avoir des horaires différents dans une même commune. Mais le DASEN ne devrait pas valider des propositions avec des écoles à 4 jours et d'autres à 4,5 jours sur une même commune.

2. Mesures d'ajustement

- Rabastens :

Le SNUipp déplore le choix d'ouverture d'un poste à Rabastens (moyenne 23,5 élèves / classe) alors que nous avons signalé lors du dernier CDEN des besoins d'ouverture dans des écoles à plus de 25 élèves / classe. Cette ouverture a été décidée pour améliorer les conditions d'enseignement en Occitan.

SNUipp-FSU 65 : rappelons que lorsque les sections en Occitan ont été créées, elles l'étaient sur moyen supplémentaire donné par le Rectorat. Nous n'avons rien bien sûr contre la mise en place de sections bilingues Occitan/Français, mais nous nous insurgons contre le fait que leur fonctionnement capte des postes de PE sur la dotation départementale. Le SNUipp va interroger la Rectrice sur les moyens afférents à l'enseignement de l'Occitan. Nous demandons que les postes nécessaires au bon fonctionnement des sections bilingues dépendent de dotation spécifique, hors carte scolaire.

- Itep Lagarrigue :

Impossibilité d'officialiser les décharges pour les coordinateurs, puisqu'il n'y a pas de textes officiels. Un état des lieux va être fait sur l'ASH.



COMPTE RENDU CTSD 1er degré du 13 juin 2017

CP Occ : il n'y pas de candidats, même au niveau académique, pour le moment. Un nouvel appel à candidature va être envoyé aux différents départements de l'Académie.

OCC Séméac : La situation sur la maternelle de Séméac qui a ouvert une section bilingue Occitan/Français sur la seule bonne volonté de la directrice, n'est à ce jour pas résolue. L'apprentissage de l'Occitan est toujours lié à la fonction de directeur, or la directrice a obtenu son changement. La collègue initialement nommée sur le poste au premier mouvement n'a pas souhaité l'occuper, ses compétences en Occitan ne lui permettant pas d'assurer un enseignement bilingue. Donc, à la rentrée scolaire 2017, il est prévu d'affecter un PES Occitan sur l'école. Seul problème, l'administration n'est pas en mesure de garantir un second recrutement de PES Occitan, et le premier est affectée sur un mi-temps à Jean Moulin.

A la rentrée 2018, ce poste sera étiqueté école bilingue. Comment cela va-t-il se passer ? Va-t-on vers la fermeture d'un poste d'adjoint et l'ouverture d'un poste d'adjoint Occitan ? Ou bien va-t-on vers la création d'1/2 adjoint Occitan ? enfin, comment va-t-on prendre en compte la cohorte d'élèves en GS qui ont eu droit à un enseignement bilingue et qui vont passer en CP à la rentrée 2018 ? Toutes ces questions devront être traitées au cours de l'année scolaire afin d'éclaircir la situation pour la rentrée 2018 afin que la situation vécue cette année ne se reproduise pas.

A la rentrée 2017, l'enseignement bilingue ne sera fait qu'en MS et en GS. S'il n'y a pas de PES Occitan recruté, l'administration affectera un TR Occitan.

Le problème du suivi de l'enseignement bilingue Occitan dans le secondaire est abordé mais Mme Fassi se dit réticente à en introduire car cela aurait pour effet de fabriquer des classes élitistes, ce qui n'est pas l'objectif.

Maternelle Soues : la volonté des collègues de la maternelle de Soues, c'est l'ouverture d'une 5^{ème} classe avec maintien du dispositif « moins de 3 ans ». Si les effectifs sont confirmés à la rentrée, il y aura une ouverture provisoire. Problème de la salle de classe qui a été transformée et du maintien du dispositif ?

Pour répondre à une question du SGEN, Mme Fassi rappelle que les dispositifs PDMQDC et moins de 3, n'impactent pas sur la quotité de décharge de direction, pas plus que les classes délocalisées.

Rentrée 2018 : REP et REP+ : les CP et les CE1 seront dédoublés partout. Cela représente 7 postes sur le 65 (Rousseau et Jules Verne). A la rentrée 2017, il n'y aura pas de dédoublement sur les REP, donc le département n'aura aucun dédoublement de classe.

Postes « Plus de maîtres que de classes » (PDMQDC) : pour la rentrée 2017, on ne touche à rien. Ces postes sont affectés à titre provisoire. Ils sont affectés sur les écoles Voltaire, Macé, Rousseau, Ormeau Figarol, et Henri IV.

Convention rurale : Mme Dubié et M Glavany n'ont pas signé l'avenant de la convention car il ne garantissait pas le maintien des postes sur le département. Selon la SG il faut garder la méthode de travail : COPIL avec parents, enseignants, élus. Ce sera proposé au nouvel Inspecteur d'Académie.



COMPTE RENDU CTSD 1er degré du 13 juin 2017

Poste IEN maternelle : il n'y a personne. Le CP va passer à temps plein (ne fera plus un mi-temps en classe).

Bonnefont-Burg-Montastruc : ne demande plus d'ouverture, 66 élèves inscrits.

Allier : pas d'ouverture. Sur le territoire, il y a possibilité de fonctionner autrement. Or, le maire d'Allier, contrairement à ceux de Bernac et d'Horgues, est dans une position jusqu'au-boutiste et ne veut rien entendre.

RPI Salles Adour - Horgues n'a plus lieu d'être : en fait, la délibération de la municipalité n'a jamais été prise pour acter la création du regroupement avec Horgues. Le travail va être repris sur ce territoire. Blocages de principes de la mairie d'Allier.

UPE2A : de plus en plus d'élèves arrivent au collège sans avoir été scolarisés en France. L'implantation d'un dispositif UPE2A 2d degré est compliquée. Mais la réponse n'est pas la scolarisation dans le 1er degré.

Le SNUipp redemande une ouverture UPE2A sur Henri IV.

Ménilheu : le dossier n'a pas avancé. Cette école est passée en classe unique depuis 3 ans et toujours aucune solution n'a été trouvée. La SG en parlera au nouvel IA.

Bagnères : lors du CTSD de février, le SNUipp s'était inquiété sur les travaux qui devaient commencer aux vacances de printemps, qui étaient conséquents et doutait que tout soit terminé pour la rentrée scolaire de septembre. Or, les travaux ont pris énormément de retard car les premiers ouvriers sont arrivés sur le site de l'école le 12 juin. L'architecte a initialement prévu la fin des travaux pour le 18 novembre puis pour le 30 août. Mme Fassi va demander à l'IEN et à M. Darré d'aller voir si les travaux pourront être terminés au 31 août. Si non, une solution provisoire sera trouvée.

CAPPEI : dans l'ordre du jour du CTSD devraient être faits le recensement des besoins et le nombre de départs en formation.



CTSD 1^{er} DEGRE

DU 13/06/2017

Mesures d'ajustement pour la rentrée 2017

1- Réorganisations tenant compte des effectifs et des contraintes particulières :

- o Ecole primaire J.Prévert Rabastens de Bigorre : Ouverture de 1 classe ECEL (Devient une école à 7 classes
- o Ecole élémentaire Gensac : Fermeture de 1 classe ECEL

2- Réorganisations tenant compte des effectifs et des contraintes particulières : Enseignement spécialisé

- o ITEP Lagarrigue Tarbes : ouverture 0.5 à Titre provisoire

3- Modifications techniques

- **Encadrement/Remplacement**

Itinérante Langues et Culture Régionale de la circonscription de VVA	Transfert vers Dasen
--	----------------------

- **RASED**

RASED Elem P.Bert P.Baratgin 850W Lannemezan (2E ; 1 G ; 1 Psy)	Transfert vers Prim P.Bert P.Baratgin 1069J Lannemezan (2E ; 1 G ; 1 Psy)
RASED J. Ferry Bagnères 294S (1 Psy + 1G)	Transfert vers El J.Ferry Bagnères 1066F (1 Psy + 1G)

Fait à Tarbes, le 29 mai 2017



COMPTE RENDU CTSD 1er degré du 13 juin 2017